

Agen, jeudi 14 décembre 2017

Communiqué de Presse

**Conférence nationale des Territoires :
Pierre Camani était à Cahors**

Pierre Camani, président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, figurait parmi les quelques présidents de Départements invités par le Premier Ministre. Il s'est donc rendu, en voisin du département du Lot, à la 2^e Conférence nationale des Territoires qui s'est tenue ce jour à Cahors. L'organisation de cette rencontre sur le terrain, loin des salons parisiens, est certes une bonne chose mais la forme ne doit pas masquer le fond.

Le Premier Ministre a brièvement évoqué, dans son intervention de clôture, l'aggravation des fractures territoriales et la nécessité de régler la question des Allocations individuelles de solidarité - APA, PCH et RSA - prises en charge par les Départements pour le compte de l'Etat. Sur place, le président Camani, au nom du Département de Lot-et-Garonne et des Départements ruraux en difficulté qu'il fédère au sein de son groupe de travail à l'Association des Départements de France, a de nouveau insisté sur ce point auprès des membres du Gouvernement présents.

Par ailleurs, informé de la proposition de répartition du fonds d'urgence exceptionnel 2017 qui permettrait au Département de Lot-et-Garonne de bénéficier de 3 millions d'euros - après adoption par le Parlement -, Pierre Camani a fait part de sa satisfaction de voir cette enveloppe quasiment tripler par rapport à l'enveloppe allouée en 2016. Pour autant, cette bouffée d'oxygène ponctuelle ne résout pas durablement le problème du financement des Allocations individuelles de solidarité. Cette enveloppe est en effet loin de combler les quelque 42 millions d'euros que l'Etat devrait nous compenser pour la seule année 2017 afin de rembourser la dette à l'euro près !

L'essentiel reste donc à régler car débattre des politiques publiques à conduire dans les territoires restera inopérant si les collectivités - et les Départements en particulier - continuent à être asphyxiés financièrement par l'Etat.

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 06 73 69 23 54 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

Véronique Détery, Attachée de presse

Tél. : 06 43 72 60 52 / veronique.delery@lotetgaronne.fr